

Les Casques bleus de l'eau

Franck Galland*

(30 mai 2008)

L'année 1953 a été marquée d'un fait nouveau dans l'histoire moderne des conflits. Pour la première fois, au Proche-Orient, l'eau est devenue facteur de guerre. En effet, en septembre 1953, dans la zone démilitarisée avec la Syrie, Israël commença à creuser un canal qui constituait la première étape du projet d'aqueduc national destiné à transporter les eaux du Jourdain vers les terres agricoles du sud d'Israël et du Néguev. Il fallut une plainte de la Syrie auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies, des mouvements de blindés syriens et l'entêtement apparent de l'État d'Israël pour que le président Eisenhower s'empare du dossier. Les États-Unis menacèrent alors Israël de suspendre l'aide financière qui lui était accordée et imposèrent un plan de développement des ressources en eau du Jourdain : le *plan Johnson*.

Cet exemple est caractéristique de la résolution de conflits en matière de ressources en eau, qui prévaut encore aujourd'hui. Une fois le seuil de tension politique dépassé, un mécanisme de concertation transfrontalier finit par triompher des escalades verbales et des gesticulations armées. Aaron Wolf, expert international et fondateur de la base de données des conflits sur l'eau douce, a ainsi pu recenser, à travers l'Histoire, plus de 3 600 traités de coopération signés et une seule véritable guerre liée à l'eau qui remonte à plus de 4 500 ans, entre deux cités de Mésopotamie : Lagash et Umma. Il était, à cette époque, question du partage de l'eau issue du Tigre et de l'Euphrate, dans l'actuelle partie sud de l'Irak.

* Directeur de la Sûreté de Suez Environnement.
Article paru dans le *Bulletin d'études de la Marine*, « Quelle coopération civilo-militaire ? », n° 38, juin 2007.

Si les actions diplomatiques et les traités ont suffi, jusqu'ici, à apaiser et apporter des solutions aux tensions, il n'en demeure pas moins que notre époque connaît une pression inégalée sur la ressource en eau. Les causes en sont multiples. Ne citons que les principales : démographie galopante, manque de rigueur et de gouvernance des politiques de l'eau de certains États, rejets industriels et domestiques qui ne sont pas traités par des réseaux de collecte, et traitement d'eaux usées sous-dimensionnés ou purement inexistantes. Si, à l'échelle planétaire, 2,4 milliards d'individus ont accédé à l'eau potable et 600 millions à l'assainissement au cours des 20 dernières années, 1,1 milliard n'a pas accès à l'eau et 3,5 millions d'enfants meurent chaque année des suites de maladies hydriques¹. L'urgence se situe au niveau sanitaire et nécessite des investissements colossaux dans les dix prochaines années.

Si rien n'est fait ou, pire, si les choses sont mal faites par les gouvernants en place, les *casus belli* ne manqueront pas. Des émeutes sociales issues de quartiers défavorisés et de véritables émeutes de la soif se produisent de plus en plus fréquemment, dans des zones socialement très fragilisées : la Kabylie en Algérie, ou en Bolivie avec la révolte indienne conduite par Abel Mamami, aujourd'hui ministre de l'Eau du gouvernement d'Evo Morales. Dans un avenir plus ou moins proche, la Chine est également source d'inquiétude si les orientations en la matière, désormais stratégiques, du gouvernement de la République populaire de Chine ne parviennent pas à endiguer les pollutions domestiques et industrielles. Le vice-ministre chinois de la Construction, Qui Baoxing, a donné le ton lors d'un forum, organisé au Henan, le 25 octobre 2005, parlant « *de la crise d'eau la plus sérieuse et urgente du monde* »². Pour appuyer ses déclarations, un ingénieur en chef du ministère des Ressources en eau, affirmait également qu'environ un quart des ressources en eau chinoises était menacé par la pollution et ce, dans plus de la moitié des villes de Chine³.

Au-delà des tensions internes qui peuvent provoquer révoltes paysannes et émeutes urbaines, la tension sur la ressource en eau peut inciter chefs d'État et de gouvernements à des décisions d'aménagements lourdes de conséquences sur leurs relations de bon voisinage. De ce point de vue, les relations entre l'Éthiopie et ses voisins de l'aval, Soudan et Égypte, seront problématiques si ce pays mettrait en œuvre des barrages sur le Nil bleu, qui, avant de se jeter dans le Nil blanc, sur les rives de Karthoum, prend sa source et serpente les hauts plateaux éthiopiens⁴. Il est vrai que le modèle

¹ D'après les chiffres du Conseil mondial de L'Eau, cités dans *Jeune Afrique* : « Eau : mobilisation générale », 28 janvier 2007.

² Cité par Franck Galland dans la *Revue Défense Nationale*, juillet 2006, "Gestion des ressources en eau : une problématique stratégique pour la Chine".

³ *Lettre de Chine*, 31 octobre 2005, « Pénurie d'eau et pollution : le diagnostic d'un expert ».

⁴ Cf. Franck Galland dans la *Revue de Défense Nationale*, août 2005, "Géopolitique de l'eau en Éthiopie".

turc du GAP peut logiquement faire école. Du Turc *Güneydoglu Anadolu Projesi*, le projet de construction de barrages, lancé en 1976 par Ankara, a permis à l'Anatolie orientale d'augmenter sa production de blé de 104 %, de 388 % pour le coton et de 556 % pour la tomate. D'ici à 2010, les revenus de cette région turque, désormais autonome en énergie et exportatrice en matière alimentaire, auront été multipliés par cinq⁵.

Sur le modèle de l'exemple éthiopien, trois chercheurs⁶ ont qualifié « à risques » des bassins où les décisions unilatérales d'aménagement peuvent conduire à de vives tensions politiques, avant, cas extrême, de « faire parler » les armes. Ce sont les bassins du Gange-Brahmapoutre, d'Afrique australe (Kunene, Okavango, Limpopo, Zambèze, Incomati), le lac Tchad, le fleuve Sénégal qui délimitent les frontières nord et est du pays, la grande rivière de La Plata, entre l'Argentine et l'Uruguay, ou, encore, la rivière Tumen aux confins extrême-orientaux de la Russie et de la Chine.

Ainsi, la pression sur la ressource en eau sera, dans certains pays ou zones géographiques, source de tensions internes ou externes dans les années à venir. Ces conflits, de plus ou moins forte intensité, nécessiteront un mode opératoire nouveau en matière d'interventions d'urgence et d'actions civilo-militaires.

Revenons cependant à ce que les récents théâtres d'opérations ont pu nous apprendre, en termes de coopération civilo-militaire, dans le domaine de l'eau.

Missions humanitaires et civilo-militaires des forces armées

Les conflits de l'ex-Yougoslavie ont pu confirmer que la coopération civilo-militaire se manifestait, d'abord, dans la phase d'aide humanitaire d'urgence. L'action des forces armées se caractérise, alors, dans le soutien à l'acheminement de fournitures essentielles à la survie des populations, l'ouverture de routes après déminage éventuel pour la distribution de cette aide dans les territoires sinistrés, ou encore des travaux de génie civil visant à réparer ponts, routes, infrastructures portuaires et aéroportuaires.

L'eau fait partie intégrante de ces priorités de l'urgence et le sera encore plus dans les années à venir, compte tenu de la typologie des interventions extérieures de la France et du formidable potentiel de coopération civilo-militaire qui peut s'exercer dans ce domaine.

⁵ D'après Franck Tetart, lors de son intervention au colloque « *Enjeux méditerranéens : l'eau entre guerre et paix* », organisé par Hervé de Charette, ancien ministre des Affaires étrangères et président de l'Institut euro-méditerranéen.

⁶ Aaron Wolf, Associate Professor of Geography, Oregon State University ; Shira Yoffe, Diplomatic Fellow, American Association for the Advancement of Science, Washington DC ; Mark Giordano, Senior Researcher, International Water Management Institute, Colombo, Sri Lanka : « *International waters: identifying basins at risk* », 31 janvier 2003.

L'opération *Beryx*, mise sur pied pour venir en aide aux populations touchées par le tsunami, est, à ce titre, illustrative de ce que la coopération civilo-militaire française peut réaliser dans le domaine de l'eau. Dès les premières informations obtenues sur l'ampleur de la catastrophe au Sri Lanka et surtout à Aceh, des *task-forces* internes aux entreprises et les équipes d'organisations non gouvernementales (ONG) se mobilisèrent pour intervenir sur les réseaux essentiels à la vie que sont l'eau et l'assainissement. Leurs actions n'auraient pu être complètes et totalement efficaces sans une coordination étroite avec les armées et des actions partenaires sur le terrain.

Quelles formes a pris cette coopération ?

En premier lieu, des relations étroites, établies avec la cellule de crise du Centre de planification et de commandement des opérations, ont permis d'échanger du renseignement opérationnel sur la zone d'Aceh, tant sur le plan politico-sécuritaire, que sur l'état des infrastructures d'eau potable, sur la situation des routes et l'existence de coupures éventuelles, ainsi que sur les problèmes sanitaires que rencontraient les populations. *Via* Paris, les éléments embarqués de la *task-force Beryx* reçurent ainsi, à intervalles réguliers, des points de situation sur ce que les équipes d'ONG et d'entreprises pouvaient constater sur place. Suez Environnement fut très impliquée dans ce travail d'évaluation grâce aux informations transmises par les membres de son ONG Aquassistance, déployés à Aceh, dès le 10 janvier, avec du matériel de potabilisation, et par les techniciens de sa filiale indonésienne Palyja, arrivés sur zone, aux premières heures ayant suivi la catastrophe, avec des camions-citernes et du matériel de réparation.

En second lieu, la coopération fut exemplaire dans le domaine logistique. Le 6 janvier 2005, Suez Environnement fit partir neuf tonnes de matériels de potabilisation par un avion que le groupe affréta pour Medan. Ces matériels venaient compléter les trois tonnes transportées quelques jours auparavant, *via* un premier cargo affrété par la France vers l'Indonésie. Ces matériels n'auraient pu être mis en œuvre sur la zone sinistrée si les experts du groupe, comme une partie de ces matériels, n'avaient pu être hélicoptés sur Banda Aceh.

Enfin, une bonne concertation civilo-militaire a permis de faire des choix judicieux d'intervention dans un contexte pourtant très dégradé, eu égard à l'ampleur du sinistre et du traumatisme vécus par les populations locales. Ainsi, un *AquaChoc* (unité d'ultrafiltration, ayant une capacité de production de 1 000 litres/heure) fut mis en place à l'hôpital militaire de Banda Aceh. Une mini-station (5 000 litres/heure) fut également installée, dans un camp de personnes déplacées, à Meulaboh, et gérée par Solidarités, une ONG française, non loin de l'hôpital militaire de campagne soutenu par l'opération *Beryx*. Dans la phase reconstruction, État, armées, entreprises et ONG continuèrent une collaboration pragmatique dans l'assistance aux équipes civiles chargées de la remise en état des services publics. L'eau et l'assainissement ont été, parmi les priorités de la délégation interminis-

térielle conduite par Jean-Claude Mallet, pour coordonner l'aide de la France aux États, affectés par la catastrophe du 26 décembre 2004.

Fait nouveau, la loi du 27 janvier 2005 sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau, permettait, pour la première fois, à des agences de bassin, de travailler à l'élaboration de projets de reconstruction avec des ONG. Il en fût ainsi, au Sri Lanka, de la collaboration entre l'agence Rhône Méditerranée et Corse, associée à la région PACA, la Société du Canal de Provence et la Société des Eaux de Marseille (filiale commune à Veolia Water et Suez Environnement).

Dans la phase d'aide d'urgence comme dans celle de la reconstruction post-tsunami, l'eau et l'assainissement ont ainsi figuré parmi les bases de la signature française en matière d'aide aux populations sinistrées d'Asie du Sud-Est. Un an et demi plus tard, les équipes d'urgence d'Aquassistance se mobilisèrent à nouveau pour apporter une réponse au tremblement de terre qui secoua l'Indonésie, le 27 janvier 2006. Faisant plus 4 600 morts et plus de 200 000 blessés, ce séisme, de magnitude 6,2 sur l'échelle de Richter, ravagea le sud de la ville universitaire de Yogyakarta, détruisant routes et ponts, et détériorant le système de distribution d'eau. Parti sur un vol affrété par le ministère des Affaires étrangères, les experts d'Aquassistance apportèrent, à nouveau, à l'Indonésie, leur compétence et des matériels de potabilisation que cette seconde catastrophe avait rendu nécessaires.

Quelle coopération civilo-militaire dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ?

Pour un commandant de théâtre, déployer une action civilo-militaire, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, sur une zone de conflit, a beaucoup d'avantages, si ce n'est que des avantages. Au premier chef, elle permet de « gagner les cœurs ». Femmes et enfants sont traditionnellement les premiers à bénéficier de l'arrivée d'un camion-citerne ou de l'installation d'une borne fontaine délivrant une eau potable contrôlée. Les belligérants ne restent pas, de leur côté, indifférents à la mise en place d'un point de distribution qui deviendra très vite un lieu de passage, de discussion et, peut-être, d'amorce de dialogue. Pour les officiers spécialistes, le cadre de rencontre, ainsi créé, offre des occasions très appréciables pour récolter du renseignement d'ambiance.

Le rétablissement de l'eau est, ensuite, une première étape vers le retour à la normalité, ce qui peut hâter celui de la paix. Reprise des commerces de quartier, retour à un semblant de vie industrielle, sont les conséquences durables d'un réapprovisionnement en eau des populations. En prévision de la guerre de 1940, Charles de Gaulle, alors colonel, écrivait « *qui tient le haut, tient le bas* », pour bien spécifier le rôle décisif que joue l'aviation dans les conflits modernes. Dans le domaine des réseaux de vie (eau et

électricité), c'est l'inverse : qui tient le bas, tient le haut ; celui qui a la mainmise sur l'alimentation en eau et en électricité d'une ville, la contrôle politiquement. Le commandant de théâtre devrait s'en souvenir, à la faveur des typologies d'intervention des dix dernières années, à Mitrovica, hier, dans une ville séparée par deux communautés kosovares, à Beyrouth, demain, si le spectre de la guerre civile ressurgit au Liban.

Moyen de renouer le dialogue, de rétablir la vie civile, l'eau est, en outre, pour le commandant de théâtre d'opérations, un moyen de pression. Couper l'eau, une fois celle-ci rétablie dans les quartiers sensibles, est une arme redoutable qui est, cependant, à manier avec le plus grand discernement pour ne pas provoquer l'inverse de ce pourquoi ses hommes et lui-même sont venus.

Avoir la capacité d'« amener » l'eau est, enfin, un instrument de puissance vis-à-vis de nos alliés et partenaires. Sur le plan diplomatique comme sur le terrain, les arbitrages ne sont en effet jamais simples quand il s'agit d'établir un périmètre d'intervention en faveur des armées françaises... À ce titre, je garde toujours en mémoire la centrale de production électrique d'Obilic, près de Pristina, où avait élu domicile une compagnie de blindés britanniques, dès les premiers moments de l'entrée des forces de l'OTAN au Kosovo.

Belle capacité d'influence (et d'opportunité ultérieure de marché) que les Britanniques avaient su saisir. Les avantages d'une coopération civilo-militaire, dans le domaine de l'eau, maintenant détaillés, quelles formes nouvelles devrait prendre ce partenariat ?

Certes, les actions civilo-militaires existent dans leur forme organique et incluent l'eau dans leur composante opérationnelle. Mais ne peut-on pas mieux faire encore ?

Une solution serait de mieux utiliser le potentiel des réserves opérationnelles et des réserves citoyennes des grands groupes. Combien sont-ils les réservistes de Suez Environnement, de SAUR, de Veolia Environnement, sous contrat, à être employés dans les unités du génie, au Groupement interarmées des actions civilo-militaires, au Commandement des opérations spéciales ou dans d'autres unités ayant la capacité d'utiliser et de projeter des experts civils ? Peu. Pourtant leurs entreprises ont signé des conventions avec la Défense nationale, et les jours de réserves autorisés sont conséquents.

Comment augmenter leur nombre malgré les décrets, conventions et autres déclarations communes de bonnes intentions entre le monde civil et les armées ?

D'abord, les armées doivent pouvoir offrir au personnel de réserve, souvent très qualifié dans le civil, de vraies opportunités de valoriser son savoir et de transférer son savoir-faire dans les unités professionnelles. Le choix d'une structure d'accueil pour la formation et l'aguerrissement des « réservistes de l'eau » est essentiel. Les grandes unités parachutistes du génie et de la Légion seraient particulièrement adaptées pour dispenser une solide formation militaire et comportementale aux réservistes destinés à être envoyés en opérations extérieures, et commencer, dès le temps de paix, le travail de cohérence entre active et réserve. Les périodes de réserve doivent, en effet, être l'occasion de nombreuses séances d'entraînement communes sur les matériels et les protocoles qui seront mis en œuvre pour alimenter en eau les populations.

Ensuite, les réservistes de ces grands groupes doivent être placés dans un vivier de compétences et employés, le plus souvent possible, au profit des commandants de théâtres d'opérations. Un organisme de gestion interarmées doit ainsi pouvoir les gérer à leurs justes valeurs civile et militaire : cohérence entre les emplois civils et les attributs militaires, avancement et récompense. *Via* des systèmes d'information adaptés, cet organisme doit pouvoir, en particulier, tenir une base de *curriculum vitæ*, mettant en perspective les compétences techniques des intéressés, leurs profils linguistiques, les expériences militaires acquises, etc.

Cette entité de gestion doit également apporter le plus grand soin à fidéliser les talents, et à en recruter de nouveaux, tant auprès d'autres entreprises que les *majors* de l'eau, qu'auprès d'écoles d'ingénieurs spécialisées. Sans doute, les futurs officiers de réserve, spécialistes de l'eau, sont-ils à aller chercher à l'École des Ponts, aux Eaux et Forêts, à l'Hydraulique de Grenoble ? De même, les armées doivent pouvoir profiter du potentiel humain des agences de bassin et des collectivités territoriales, dont les profils seront de plus en plus internationaux à la faveur de l'entrée en vigueur de la loi sur la coopération décentralisée.

Enfin, ces hommes et femmes, réservistes volontaires, techniciens et ingénieurs, doivent pouvoir se reconnaître dans un chef qui leur ressemble. À ce titre, j'avais été frappé de voir qu'en Bosnie, en 1996, le général commandant les *Civil Affairs* américaines était un pur réserviste dont la fonction civile était d'être le numéro deux d'AT&T dans l'État de New York et que son conseiller télécom, lui-même colonel de réserve, était à la tête d'une entreprise de conseil en télécommunication d'une soixantaine de personnes. Un tel profil, à la tête d'une entité de réservistes spécialisés dans le domaine de l'eau, apporterait encore plus de crédit à la démarche civilo-militaire.

Les armées ont donc la possibilité de faire émerger une filière civilo-militaire de professionnels de l'urgence et de la reconstruction dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. En s'appuyant, avec intelligence, sur le potentiel des réservistes des grands groupes français, reconnus unanimement à l'international pour leur savoir-faire, en ouvrant leurs

portes à de jeunes officiers de réserve issus des écoles d'ingénieurs spécialisés, et en utilisant les experts des collectivités territoriales et des agences de bassin, les armées peuvent ainsi se constituer une entité de « Casques bleus de l'eau », que les alliés de la France envieront à la faveur des réussites qui ne manqueront pas d'être saluées sur les théâtres d'opérations à venir. L'eau est en effet plus que jamais cause de conflit ou facteur de résolution de crise.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.